



Par la direction de :

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

Académie : Lille

A la demande de la CTI
Campagne 2021

A decorative graphic in the bottom left corner of the page, consisting of several overlapping circles in various shades of green and yellow-green, creating a layered, organic effect.

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR (CTI) EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (EEES)

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 9ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'école et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'école en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **26/06/2021** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

Évolutions et informations pratiques

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, le formulaire a très peu évolué par rapport à la version de 2020. Quelques questions ont été déplacées ou supprimées ; trois questions ont été ajoutées :

- IV.6.f : taux de réussite en fin de 6e année pour les formations d'ingénieurs de spécialisation
- IX.3 : Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme
- IX.4 : Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)

Une attention particulière a été attachée à reformuler certaines questions existantes ou à préciser les commentaires pour la saisie afin de clarifier les attendus.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur (3 années de bac + 3 à bac + 5). Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle. Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'accréditation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr.

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2020-2021**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2020** ou année universitaire **2019-2020**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles
I.2	Nom de marque	
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ENSAIT
I.4	Date de création de l'école actuelle	05/08/1881
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	1881 : ENAI : Ecole Nationale des Arts et Industries 1921 : ENSAIT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles 1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant 2000 : Formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti
I.6	Statut juridique	L715-1
I.7	Adresse du siège de l'école	2 allée Louise et Victor Champier BP 30329 59056 ROUBAIX
I.8	Nom de l'établissement	
I.9	Adresse du siège de l'établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Eric DEVAUX
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	03 20 25 64 64
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	direction@ensait.fr
I.13	Site internet de l'école	http://www.ensait.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de groupements)	COMUE Lille Nord de France
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	AUTEX, FORMASUP
I.15	école publique ou privée	Public

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	140	
		Femmes	245	
		Total	385	

I.16.b.1 Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Hommes	109	29				
Femmes	166	56				
Total	275	85				

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **5**

I.17.b Nombre d'"équivalents temps plein" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a. **4**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **28**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **27,5**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		10	33	10

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h

I.21 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20) **28**

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

II.1.1 Intitulé exact du diplôme d'ingénieur **Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles**

Autres

II.1.2 Domaine de rattachement du diplôme

**Autres
Textile engineering**

II.1.3 Intitulé de ce diplôme en anglais

National Engineering School of Arts and Textile Industry

II.1.4 Caractéristiques du diplôme d'ingénieur

Mot clé 1	Textiles
Mot clé 2	Fibres
Mot clé 3	Matériaux
Mot clé 4	Mode
Mot clé 5	Habillement
Mot clé 6	Luxe
Mot clé 7	Composites
Mot clé 8	Textiles techniques
Mot clé 9	Textiles communicants et intelligents
Mot clé 10	développement durable

II.1.5 Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=24412>

II.1.6 Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)

Datadock RNCP Bienvenue en France (Campus France)

II.1.7 Voie et partenariat

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1.8 Durée accréditation CTI

5 an(s) (Maximale)

II.1.9 Dernière rentrée universitaire accréditée

2023

II.1.10 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1.11.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC - TOEFL - IELTS
Niveau requis	830 - 100 - 8

II.1.11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère 100

II.1.12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée 10

II.1.13.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant	1339	216	108	76	
Crédits ECTS attribués	92	15	8	5	

II.1.13.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)

Nombre de semaines (35h00) par apprenant	18
Crédits ECTS attribués	42

II.1.14.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros) 601

II.1.14.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.15 Formation labellisée EUR-ACE® Oui

II.1.16 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

La place du numérique dans les approches pédagogiques est devenue centrale et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille, les étudiants de 2ème année suivent le MOOC textiles intelligents et le MOOC développement durable. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. L'ensemble des enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par le pôle d'accompagnement pédagogique et numérique de Centrale Lille.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi, WOOCCLAP). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.

II.1.17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti					
II.1.18	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)					
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2023					
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation						
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC - TOEFL - IELTS		
		Niveau requis			830 - 100 - 8		
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1037	205	102	34	
		Crédits ECTS attribués	67	13	7	3	
II.1.22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			99		
		Crédits ECTS attribués			90		
II.1.23.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

La place du numérique dans les approches pédagogiques est devenue centrale et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille, les étudiants de 2ème année suivent le MOOC textiles intelligents et le MOOC développement durable. L'ensemble des étudiants a accès à la plateforme Gofluent pour l'apprentissage des langues étrangères. L'ensemble des enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par le pôle d'accompagnement pédagogique et numérique de Centrale Lille.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT. De nombreux enseignants utilisent de nouvelles pédagogies actives (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi, WOOC LAP). Deux journées pédagogiques ont été consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs sont venus nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives.

II.1.25 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)

II.1.26 Voie et partenariat

Formation continue

II.1.27 Durée accréditation CTI

5 an(s) (Maximale)

II.1.28 Dernière rentrée universitaire accréditée

2023

II.1.29 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1.30.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)

Niveau requis

II.1.30.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

II.1.31.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant					
Crédits ECTS attribués					

II.1.31.b Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro et hors apprentis)

Nombre de semaines (35h00) par apprenant

Crédits ECTS attribués

II.1.32.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.32.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1.33 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1.34 Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.1	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	26	70	96
	Statut étudiant			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)	1	1	2
	Total	27	71	98
	Dont étrangers (4)	5	12	17

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.2	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	9	23	32
	Statut apprenti			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)			
	Total	9	23	32
	Dont étrangers (4)		1	1

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.3	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Stagiaire formation continue			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)			
	Total			
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de

professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner une première fois dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme, ainsi que dans la colonne dédiée aux étrangers.

II.2.4 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	31	
III.2	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans l'item III.1.	18	
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	37	
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	10	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	29	
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1	
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche		http://intranet.ensait.fr/lib/exe/fetch.php?media=recherche:rapport_evaluation_gemtex_hceres_2019.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Origines des élèves (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans.

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en première année d'études supérieures uniquement.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

¹ Attention: On parle bien de l'école et non de l'établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

IV.1.a	Origine académique des primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
	Hommes											
	Femmes											
	Total											

Rubrique à compléter pour les écoles en 3 ans et pour les écoles en 5 ans.

On tient compte ici des nouveaux inscrits **en cycle ingénieur** (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
											Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	niveau bac+3 ou plus	
	Hommes	31		9	2	3						2	47	
	Femmes	49		5	6	4	1					11	76	
	Total	80		14	8	7	1					13	123	

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	45					2		47
	Femmes	63	1			1	11		76
	Total	108	1			1	13		123

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

Mentions de baccalauréat TB B

IV.3.a	Hommes
Nombre d'intégrés	Femmes
	Total

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

Nombre de places offertes

Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

IV.3.b	

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

Recrutement au niveau bac + 2 (pour les écoles en 3 ans et pour les écoles en 5 ans)

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.4	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
	e3a-polytech filière MP	11	8
	e3a-polytech filière PC	37	38
	e3a-polytech filière PSI	17	15
	Banque PT filière PT	16	10
	Banque CCINP filière TSI	7	6
	ATS concours propre à l'ENSAIT	22	3
	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		80

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

Classes ou cycles préparatoires

DUT	41	16
-----	----	----

BTS	15	8
-----	----	---

L2	1	1
----	---	---

L3	11	4
----	----	---

M1	2	1
----	---	---

Cursus étrangers, hors classes préparatoires	22	13
--	----	----

Autres, précisez :

Observatoire des flux (pour les écoles en 3 ans et pour les écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2019-2020. On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
--	------------------	---------------	------------------	---------------------------------

IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1re année (écoles en 5 ans uniquement)			
--------	---	--	--	--

IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2e année (écoles en cinq ans uniquement)			
--------	---	--	--	--

IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)			
--------	--	--	--	--

IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	89,77	2,27	7,9
--------	--	--------------	-------------	------------

IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	97,89	1,05	1,05
--------	---	--------------	-------------	-------------

IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6e année (ingénieurs de spécialisation).	90	6,66	3,33
--------	---	-----------	-------------	-------------

IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2	3,36
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.	23,89

Se référer aux précisions ci-après.

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **36**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)

V.3 Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4 Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	2	6	8

Soutien aux élèves

V.5 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation	Soutien psychologique	Autres dispositifs d'accompagnement
	Oui	Oui	Non Si oui, précisez :

Place des valeurs sociétales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.6 Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	3,5	175	Non		

V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	5	290	Non
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	172	9345	Non
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :				
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)				

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	8
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	12 / 32
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	951
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	152
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	20486

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2020 ou année universitaire 2019-2020

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		22	
	Femmes		55	
	Total		77	

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		6	1
	Femmes	4	3	
	Total	4	9	1

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII.2.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			1
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			1
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII.3.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation **100**

VIII.3.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a **5**

Mobilité entrante

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.4	Hommes		2	
	Femmes		3	
	Total		5	

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.5	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient		1	1
	Afrique	2	6	8
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel		
VIII.6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	60	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII.7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	3		
	Femmes	2		
	Total	5		

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII.8.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII.9.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.9.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

Mobilité entrante

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.10	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.11	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
VIII.12	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII.13.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.13.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII.14.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.14.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII.15.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

Mobilité entrante

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2019/2020

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.16 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2019/2020

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.17 Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
VIII.18	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	36						
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	31						
IX.3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX.4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre	4	12	16	Nb. rep.	4	18
IX.5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre	2	4	6	Nb. rep.	4	17
IX.6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	8						

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX.7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	33000	32440		Nb. rep.	3	12
Sans prime	32500	32000		Nb. rep.	5	19

IX.8

Nombre de diplômés qui font une thèse

3

69

IX.9

Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)

23000

3

IX.10

Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

14

69

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.11	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	38	51
IX.12	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	31	45
IX.13	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	28	36
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	36	37
IX.15	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1	37
IX.16	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	31500	35
IX.17	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	51
IX.18	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	24964	1
IX.19	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	4	51

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX.20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	11	29					
IX.21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9	9					
IX.22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX.23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre	4	4	8	Nb. rep.	4	5
IX.24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre	3	4	7	Nb. rep.	4	5
IX.25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX.26	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime	35500	32000	35500	Nb. rep.	2	4
		Sans prime	30000	28500	30000	Nb. rep.	2	4
IX.27	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX.28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							
IX.29	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	6						

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête				
--	--	--------	--	--	--	--	--

IX.30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	6	12
IX.31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	7	7
IX.32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	3	5
IX.33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	5	5
IX.34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		5
IX.35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	32000	5
IX.36	Nombre de diplômés qui font une thèse		12
IX.37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)		
IX.38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2	12

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre		Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête				
IX.39	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX.40	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX.41	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX.42	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX.43	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX.44	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX.45

	H	F	Total		H	F
Avec prime				Nb. rep.		
Sans prime				Nb. rep.		

IX.46

Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.47

Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)

IX.48

Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX.50	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.51	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX.52	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.53	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.54	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX.55	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.56	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX.57	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	52
-----	---	-----------

X.2	Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate)	Oui
-----	---	------------

X.3	Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun	Oui
-----	--	------------

X.4	Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves	368
-----	---	------------

X.5	Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur	Points de bonification
-----	--	-------------------------------

X.6	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	3
-----	---	----------

X.7	Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative	12
-----	---	-----------

X.8	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Oui
-----	---	------------

X.9	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école	4
-----	--	----------

XI.1	<p>Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)</p>	<p>A côté de la mise en place d'une démarche qualité globale pour l'ensemble de l'établissement, existe une démarche qualité propre à la formation. L'enseignant référent pour la qualité de la formation anime la cellule « suivi de la qualité de l'offre de formation : autoévaluation et projection », issue du conseil pédagogique. Il a pour missions d'estimer la réalité, de construire un projet de formation adéquate et d'en maîtriser le processus d'évolution. La mise en œuvre de la démarche qualité de la formation se décompose en plusieurs étapes bien définies : 1. Des lancements ponctuels d'enquêtes sur les questionnements forts liés aux nouveautés de la formation (à titre d'exemple, il est demandé l'avis des étudiants sur le nouveau semestre international, sur les nouveaux espaces d'apprentissage ou sur la forme avancée du séminaire Développement Durable) 2. La formalisation des contacts directs, de vive voix, entre la direction de la formation et les représentants des étudiants : il est inscrit dans le calendrier des échanges mensuels avec le VPE, les correspondants de promotion 3. Des assemblées générales avec les étudiants sont organisées en amphi à la fin de chaque semestre. Elles visent à : - Remplir un questionnaire semestriel détaillé : tous les étudiants et apprentis ont rempli ce questionnaire qualité en distanciel cette année - Donner un retour précis et détaillé aux étudiants sur les résultats de l'enquête précédente et décliner une stratégie d'amélioration continue de manière collaborative. - Le conseil pédagogique se réunit suite à ces collectes d'informations auprès des étudiants pour leur traitement et la construction d'une stratégie concrète - Les comptes rendus des assemblées générales font l'objet d'une communication écrite, accessible aux étudiants autant qu'aux personnels administratifs et enseignants. Les résultats de cette démarche qualité sont présentés à chaque Conseil des études devant des enseignants et étudiants de l'ENSAIT. Cela suppose l'adhésion générale aux axes d'amélioration de la formation proposés.</p>
XI.2	<p>Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?</p>	<p>DATADOCK RNCP label "Bienvenue en France"</p>

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Eric Devaux**, directeur / directrice de l'école **ENSAIT**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Roubaix**.